

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 13 (1891)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME XIII

N° 6

JUIN 1891

CAUSERIE

La première récolte a été fort différente selon les régions; on en jugera par les tableaux publiés plus loin. A Nyon, les pluies de mai ont fréquemment empêché les abeilles de sortir et il en est résulté dans les ruches un encombrement qui a fini par provoquer un essaimage inusité. Il eût fallu, les populations étant très fortes, ajouter des deuxièmes et troisièmes hausses, bien que les premières fussent encore à peu près vides de miel. Quand il pleut on ne songe pas assez à agrandir, on perd de vue qu'il faut ménager de la place aux abeilles aussi bien qu'au miel. Notre récolte s'est ressentie de notre infraction aux règles que nous enseignons.

L'abondance des matières nous force à renvoyer un grand nombre de communications au prochain numéro.

Nos abonnés ont dû recevoir il y a quelques jours un supplément contenant la description de la ruche Dadant Modifiée avec l'une des manières de la construire. Cette brochure se vend séparément à fr. 0.60 franco. Pour les demandes de 12 exemplaires au moins, le prix est réduit à fr. 0.35 l'exemplaire.

Il s'y est glissé, page 10, une petite erreur de chiffres: au lieu de 790 millimètres pour la longueur des supports du plateau, il faut lire 800 millimètres, comme à la page 17. Cette différence de 1 cm. est du reste sans importance et la longueur de 790 convient aussi bien que 800.

On nous a déjà fait l'objection que l'ouverture pratiquée dans le matelas ne pouvait contenir qu'un nourrisseur d'un litre à un litre et demi. Rien n'empêche d'agrandir cette ouverture de façon à ce qu'elle contienne deux nourrisseurs au lieu d'un et de lui donner par exemple 220×110 . Si le nourrisseur dépasse le matelas en haut de plus de 20 mm., on place le chapiteau avec sa partie élevée derrière.

Les fournisseurs qui fabriquent des ruches avec cadres Layens ou Dadant modifié, peuvent faire insérer leur adresse à l'année dans la *Revue*, moyennant fr. 2.— par an.

EXPOSITION A PARIS

Une Exposition des insectes utiles et des insectes nuisibles, organisée par les soins de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie, aura lieu du 23 août au 27 septembre à Paris, dans l'orangerie des Tuileries. Elle comprendra : abeilles, ruches, outillage et produits. Les récompenses consisteront en : *abeilles d'honneur*, diplômes d'honneur, médailles et mentions honorables.

Les exposants des colonies et des pays étrangers seront admis. Ils pourront se faire représenter, ainsi que les exposants français. (1) Les expositions collectives seront admises. Les personnes qui désirent prendre part à cette Exposition **devront en faire la déclaration avant le 10 août prochain**. Cette déclaration sera adressée *franco* au Secrétariat de la Société, rue Lecourbe, 167, à Paris.

Les exposants devront joindre à leur déclaration ou demande d'admission : 1^o La liste des objets qu'ils désirent exposer ; 2^o l'emplacement superficiel qu'ils peuvent occuper ; 3^o une note explicative indiquant les procédés de production, les divers emplois, enfin tous les détails qui peuvent être utiles pour le jury et les visiteurs.

Les exposants des produits, d'appareils et d'instruments, sont invités à indiquer, autant que possible, le prix de vente.

Les objets d'exposition devront être envoyés **avant le 20 août** et installés avant la veille du jour de l'ouverture. Ils seront adressés *franco* au commissaire de l'Exposition.

L'emplacement nécessaire aux exposants est entièrement gratuit pour producteurs et fabricants. Le retour des objets est gratuit en France, sauf les frais de timbres et d'enregistrement.

SUPÉRIORITÉ DES REINES DES ESSAIMS SECONDAIRES

De tout temps les reines des essaims secondaires ont été très appréciées des apiculteurs. Les possesseurs de ruches en paille ont toujours particulièrement estimé ces essaims, parce qu'une longue expérience leur a démontré que bien souvent ces colonies-là se sont développées à merveille l'année suivante et qu'elles se distinguent fréquemment sous le rapport du rendement. Les mobilistes, qui n'aiment pas beaucoup la fièvre d'essaimage et cherchent surtout à supprimer les essaims secondaires, pour empêcher l'affaiblissement trop grand de la souche, rendent ordinairement l'essaim, non cependant sans utiliser sa reine (quelquefois plusieurs de ses reines).

La supériorité de la reine de l'essaim secondaire n'a pas seulement été reconnue au point de vue de sa fécondité et du rendement de la ruche, on a également observé qu'une telle reine l'emporte encore sur ses sœurs en ce qui concerne le succès du vol de fécondation. Ce succès est mieux garanti pour la reine d'un essaim secondaire que pour la reine vierge, sa sœur, restée dans la souche.

(1) Les exposants suisses qui désireraient se faire représenter, peuvent s'adresser au Directeur de la *Revue*.
Réd.

M. de Rauschenfels, dans l'*Apicoltore* de l'année dernière, notait le fait que dans un rucher, composé d'un grand nombre de ruches alignées en plusieurs rangées superposées, les reines des essaims secondaires se perdent relativement moins souvent que celles des souches. Cette observation a été faite également dans d'autres ruchers où l'on exerce l'apiculture à l'allemande sans posséder des pavillons, par exemple chez un de mes amis de Lucerne, M. Brun. M. de R. aurait bien voulu avoir l'explication de ce fait intéressant et je veux essayer de la lui donner.

Il faut avant tout chercher les différences extérieures existant entre l'essaim secondaire et la souche :

1^o L'essaim possède presque toujours plusieurs (cinq, dix et plus) jeunes reines; la souche n'en a qu'une seule. (1)

2^o L'essaim reçoit une nouvelle habitation, sans bâtisses construites, sans couvain et sans miel, tandis que la population de la souche reste dans sa demeure contenant de vieilles bâtisses, du couvain et du miel.

Selon les circonstances, ces facteurs exercent une influence plus ou moins importante. En premier lieu, en ce qui concerne les reines élevées dans la souche, si l'on se base sur ce qui se passe chez l'homme et nos animaux domestiques, on doit supposer qu'elles présenteront d'assez grandes différences entre elles dans leur développement, leur constitution et leurs facultés. Il y en aura quelques-unes excellentes, d'autres médiocres ou même mauvaises. L'essaim secondaire, comme on sait, a ordinairement plusieurs reines, qui dans la nuit qui suit son introduction sont toutes tuées à l'exception d'une seule. Les abeilles doivent donc *choisir* entre les jeunes mères. Mais possèdent-elles la faculté d'apprécier la valeur des différentes reines et de distinguer le bon du mauvais, l'excellent du médiocre? Les expériences mentionnées plus haut répondent clairement et affirmativement à cette question; si l'essaim secondaire est supérieur aux autres colonies, y compris la souche, c'est à la *reine* qu'il le doit en premier lieu, c'est une chose bien entendue. Comment s'expliquer cette supériorité de la reine, sans supposer qu'elle était la meilleure de toute la dizaine ou douzaine accompagnant l'essaim? Les abeilles sont donc capables de faire un bon choix! Et pourquoi ne posséderaient-elles pas cette faculté, qui mieux qu'aucune autre leur garantit l'avenir, l'existence de leur espèce.

Vraisemblablement cette reine de choix est non seulement plus belle, plus vigoureuse et plus prolifique que ses sœurs, mais elle est sans doute aussi douée d'une vue, d'une ouïe et d'un odorat plus fins, d'une mémoire locale plus développée. Ces bonnes qualités, dans leur ensemble, la rendent capable d'accomplir une tâche qui dépasserait les forces d'une reine ordinaire. D'après les recherches de M. Cheshire, les sens de la reine sont moins développés que ceux des ouvrières ou des mâles. Tandis que l'œil de l'ouvrière se compose de 6300 fossettes, celui de la reine en a seulement 4900, et il existe une différence analogue entre les cavités de l'odorat (2400 et 1600). Certainement ces différences ne sont pas constantes, c'est-à-dire qu'il y a des reines qui se rapprochent davantage des ouvrières, grâce au développement plus complet de leurs sens. Une telle reine de choix, faisant son vol de fécondation, affrontera mieux, grâce à sa vigueur, les influences atmosphériques; sa vue excel-

(1) Il y a des exceptions rares.

lente lui fera retrouver plus facilement sa demeure; son ouïe et son odorat plus fins l'y aideront, en lui permettant de sentir mieux l'odeur spéciale de sa colonie et de distinguer le chant d'appel des abeilles.

Cela seul suffirait pour expliquer la meilleure réussite du vol de fécondation de la reine d'un essaim secondaire; mais les abeilles y contribuent aussi pour leur part.

La reine est le pivot de toute colonie et elle l'est d'autant plus si le jeune couvain manque, si l'avenir de la famille, son existence même dépendent d'elle seule, comme cela est le cas pour la souche et l'essaim secondaire. Mais entre ces deux il y a encore des différences importantes. Dans l'essaim, toute l'attention, tous les soins, tout l'amour des abeilles *se concentrent uniquement sur la reine*, tandis que dans la souche ils se répartissent encore sur le couvain et peut-être aussi sur les provisions, les bâtisses et la demeure. De plus, l'essaim ne forme qu'une petite famille comptant relativement peu de membres, lesquels sont, justement pour cette raison, plus vite absorbés dans une idée, dans un travail commun. Si donc la jeune reine sort pour faire son vol de fécondation, *toute la colonie* y prend part, car rien n'empêche les abeilles de vaquer à leur unique devoir du moment: faciliter à la reine sortie la rentrée à son domicile. Comment s'y prennent-elles? Chacun a bien pu le voir; en même temps que la reine, il sort de la ruche un grand nombre d'abeilles; une partie l'accompagne dans son vol, pendant que les autres voltigent devant le trou-de-vol; la planchette d'entrée est couverte d'abeilles agitant leurs ailes et toutes, par leur bourdonnement, sonnent le rappel, afin que la reine, qui peut revenir d'un moment à l'autre, ne puisse pas manquer l'entrée. A l'instant même où la reine passe, tout est fini et les abeilles disparaissent dans l'intérieur de la ruche.

C'est un spectacle qu'offre la souche aussi bien que l'essaim, mais dans ce dernier toutes ces choses sont accomplies plus énergiquement, plus assidûment, car chaque abeille y participe, comme on le voit par l'excitation de toute la colonie, tandis que dans la souche, les jeunes abeilles ne se soucieront guère de cet événement joyeux en même temps que grave (la noce). L'état fiévreux d'un tel essaim, l'importance de l'acte de la fécondation, le degré de concentration des abeilles dans ce but ressortent d'une manière convaincante du fait assez fréquent que toute la colonie veut accompagner sa reine lors de son vol de fécondation: l'essaim part souvent, même deux jours après son installation, pour ne jamais rentrer.

Il n'est pas douteux pour moi qu'en outre des moyens, percevables par l'apiculteur, auxquels les abeilles ont recours pour aider la reine à ne pas s'égarer: agitation sur la planchette d'entrée, vol devant la ruche accompagné d'un bourdonnement particulier, ce ne soit aussi, et peut-être principalement, l'odeur spéciale de la ruche qui guide la reine.

On pourrait me faire l'objection que cette odeur ne peut pas jouer ce rôle par la seule raison que la souche et l'essaim ont la même odeur. Mais une telle supposition serait tout à fait fausse, car chaque reine possède son odeur individuelle qui se développe justement dans la période de sa virginité. Si la différence entre les odeurs spéciales des deux ruches n'est pas considérable peut-être, elle est pourtant là et suffit à la reine pour ne pas se tromper.

J'ignore si ce sont les qualités de la reine ou les circonstances dans lesquel-

les se trouve l'essaïm et les moyens auxquels il a recours qui jouent le rôle le plus important pour la réussite du vol de fécondation; mais ce qui me semble bien sûr, c'est que dans ces deux facteurs il faut chercher l'explication des faits observés par M. de Rauschenfels.

Je n'ai pas donné, il est vrai, dans les lignes précédentes une preuve positive et absolue, mais seulement une supposition qui peut-être touche à la vérité. (1)

Hottingen, le 11 juin 1891.

H. SPÜHLER.

COMMENT ON RÉUSSIT EN APICULTURE

Monsieur et cher Maître,

Je sais que vous aimez à être tenu au courant des progrès de vos élèves. En échange de vos utiles enseignements nous pouvons bien vous procurer cette légitime satisfaction. Je vous ai, à diverses reprises, donné des résultats partiels, mais au milieu de votre volumineuse correspondance, ils ont peut-être passé inaperçus. (2) En tous cas une récapitulation des opérations de mes quatre années d'apiculture sera pour moi une occasion de remémorer d'agréables souvenirs, pour vos élèves novices un encouragement à croire en votre parole et pour vous l'hommage d'une élève reconnaissante.

J'ai débuté en avril 1887 avec 2 ruches Layens, dans lesquelles le contenu de 2 ruches fixes a été transvasé par un apiculteur élève de votre *Revue*, M. Trouillet, de Jussens, qui se trouvait, en ce moment-là, avec son parent M. Frézouls, de Labastide de Lévis, les seuls possesseurs de ruches à cadres mobiles, à ma connaissance du moins, dans le département du Tarn. C'est par ces messieurs que j'appris à connaître vos ouvrages, dont j'ai commencé dès lors à mettre rigoureusement en pratique les théories. Vous publiiez, cette même année, une nouvelle édition de votre *Conduite du Rucher* sous forme de calendrier. Dire avec quelle impatience, moi qui marchais dans l'inconnu avec un très vif désir de m'instruire, j'attendais l'arrivée du journal, est chose difficile. J'avais tout à acquérir: théorie d'abord, pratique ensuite. J'avoue

(1) Il y a environ trois semaines que les abeilles m'ont fourni une preuve surprenante de la finesse de leur odorat. J'avais à peine ôté et emprisonné dans une cage la reine d'une ruche, lorsqu'un ami vint me visiter. Il me raconta d'un air un peu déconfit qu'il venait de perdre une reine par suite d'une fausse manœuvre. Je lui offris la reine enlevée et un quart d'heure après je l'introduisis dans la ruche malheureuse. Trois jours plus tard, je fis dans le rucher de mon ami le transvasement de deux caisses carnioliennes. L'opération finie, je trouvai sur la véranda, à quelques mètres de distance du rucher, un nombre considérable d'abeilles envolées pendant le transvasement et groupées toutes ensemble. J'allai les chercher et vis à ma grande surprise les abeilles groupées autour de la cage dans laquelle mon ami avait emporté la reine dont je lui avais fait présent. Les abeilles non seulement couvraient la cage, mais elles y introduisaient leur langue comme si elles voulaient nourrir une reine emprisonnée. Elles avaient donc senti l'odeur de la reine qui, plus de trois jours auparavant, avait passé à peine une heure dans la cage!

H. S.

(2) En aucune façon et nous avons au contraire suivi vos débuts et vos progrès avec le plus vif intérêt.

Réd.

qu'au commencement j'avais un peu peur des abeilles et que le bourdonnement et l'agitation de tout ce petit monde ailé, que ma maladresse irritait parfois, causaient à ma main un certain tremblement et à mon cœur une angoisse pénible. La volonté d'apprendre a eu raison de cette crainte et l'habitude m'a donné, dès avant la fin de la seconde année, l'adresse, la douceur des mouvements, la justesse du coup-d'œil et le calme parfait.

Cette première année le printemps fut peu favorable, le mois de mai ayant présenté plus de jours sombres et pluvieux que de belles journées. Mes ruches, transvasées un peu tard, puis changées de place pendant la construction du hangar qui les abrite, dépourvues de bâtisses sauf les 5 ou 6 cadres faits avec les vieux gâteaux provenant du transvasement, n'ont pu me donner un rendement bien considérable. J'ai trouvé fort joli de pouvoir leur prendre 17 kil. de miel extrait, estimant que l'expérience que j'avais acquise en les dérangeant sans doute beaucoup trop souvent valait aussi une récolte. En espèces sonnantes, mes 2 ruches m'ont rapporté 17 kil. $\times$ 1 fr. 80 (prix de vente du kil. de miel), soit fr. 30.60. Comme dépenses je suis arrivée à la somme de 350 fr., représentant la construction d'un hangar en maçonnerie (où sont actuellement placées 5 ruches), l'achat d'outils et instruments, de 3 ruches, 1 essaim et 2 reines italiennes en fin de saison, un extracteur à 2 cadres; de la cire gaufrée, du sucre pour nourrissement d'été (afin de faire construire des cadres pour l'année suivante), etc., toutes dépenses de fonds et frais de premier établissement.

A la fin de cette première année j'avais donc 3 ruches à hiverner dans des conditions assez avantageuses. Par suite de mon nourrissement d'été et d'automne, les familles s'étaient bien développées et possédaient des provisions suffisantes, sans surabondance cependant: j'en laisse davantage maintenant. Ces 3 ruchées, ainsi préparées, nourries spéculativement, m'ont donné, en 1888, 88 kil. de miel (moyenne 29 kil. 300) vendu à fr. 1.80 le kil., soit fr. 158.40; plus 2 essaims artificiels que j'estime à 25 fr. l'un au mois de septembre, ayant récolté presque toutes leurs provisions, facilement complétées par du surplus pris aux autres. Total du revenu: fr. 208.40. Comme dépenses j'ai eu l'acquisition de 5 ruches, 2 essaims, une bascule d'observation, 1 cérificateur solaire, 1 nourrisseur Siebenthal, etc. Total fr. 270. Les 5 ruches nouvellement achetées ont été peuplées de mes 2 essaims artificiels, de 2 essaims achetés et d'un essaim volage capturé dans un arbre creux. Cette seconde année a donc été très satisfaisante. Mon instruction s'affermissait et ma confiance en vos enseignements, instinctive au commencement, devenait raisonnée et basée sur l'expérience que j'en faisais tous les jours.

L'hiver de 1888-1889 s'est très bien passé pour mes abeilles, ainsi que le printemps, et j'ai fait la campagne de 1889 avec 8 ruches préparées et productives, qui m'ont donné 238 kil. de miel (moyenne 29 kil. 750), vendu toujours à fr. 1.80 le kil., ce qui donne un total de 448 fr. de recette. Voulant augmenter encore le nombre de mes ruches, me sentant aguerrie et encouragée, j'ai tenté l'élevage de reines selon le procédé que vous donnez dans la *Conduite*. C'est pour cette opération, qui demande quelque soin, que j'ai surtout étudié la lettre et l'esprit de vos instructions. J'ai été si bien payée de mes peines qu'en présence d'une telle réussite tout travail devient plaisir. 6 jolis essaims, pourvus de reines excellentes, sont venus s'ajouter à mes 8 ru-

ches. Ils ont bâti 11 à 12 cires gaufrées chacun et ont emmagasiné leurs provisions, ayant été d'abord aidés par des cadres construits et du sirop. Voilà donc 150 fr. de rendement (à 25 fr. l'essaim) à ajouter aux 448 fr. de miel vendu, total fr. 598.40. Comme dépenses je n'ai à compter que l'achat de 6 ruches, une presse Rietsche pour faire la cire gaufrée, de la cire brute, des bidons pour loger le miel et du sucre pour nourrissement. Total fr. 208, dépenses de fonds s'ajoutant à la valeur du capital engagé.

Hivernage excellent de 1889 à 1890. Mes ruches, construites d'après vos explications et modèles, sont parfaites pour cela, chaudes, sèches, bravant toutes les intempéries. Je crois bien que toute suppression ou simplification leur enlèverait du nécessaire et non du superflu et nuirait à leur bon et durable usage. Je suis d'avis que les instruments et outils *les meilleurs*, malgré leur prix relativement élevé, sont préférables à ceux qui, meilleur marché, durent moins et ne font pendant leur plus courte durée qu'un travail de qualité inférieure.

Le printemps de 1890, d'abord très beau, trop beau même, est ensuite devenu pluvieux et froid, pour ne se dérider qu'au commencement de juin, juste à temps pour que les esparcettes, mûres alors, soient coupées et rentrées. Je n'ai compté que 11 journées sans pluie en avril et mai, ce qui a fait manquer aux abeilles toute la récolte des arbres fruitiers et la plus grande partie de celle des esparcettes. Je n'ai pu prendre à mes ruches que 138 kil. (moyenne 10 kil. 675) de miel, vendu à fr. 1.80 le kil. : Recette : fr. 249.75. J'ajouterai que cette moyenne est due à mon rucher de montagne (composé en 1890 de 10 ruches, réduites à 9 par la réunion d'une faible à sa voisine) dont la moyenne était de 15 kil. ; la récolte, plus tardive et provenant de sources différentes (prairies naturelles, esparcettes, châtaigniers), ayant duré encore après l'arrivée du beau temps. J'ai fait, ce même printemps (1890), d'utiles observations qui m'ont amenée à constater, une fois de plus, combien tout ce que vous dites a de portée et combien il est bon de s'y conformer strictement. J'ai eu une colonie superbe qui, ayant perdu sa reine en hiver, était devenue bourdonneuse. J'en ai opéré le sauvetage, en mars, en lui donnant du couvain operculé et quelques jours après une reine, qui a été acceptée et a, dans cette populeuse colonie, très vite rattrapé le temps perdu. J'ai eu une colonie faible (dont je parle plus haut) et que j'ai réunie à une autre. La reine, élevée dans une ruchette qui n'avait pas accepté la cellule royale donnée (élevage de 1889) s'est montrée au printemps suivant médiocre pondeuse, restant en retard sur tous les autres essaims issus du même élevage. Ce fait confirme absolument ce que vous dites « que les reines, pour être bonnes, prolifiques et de longue vie, doivent être élevées dans de fortes populations, par une abondante récolte vraie ou simulée par un généreux nourrissement », toutes conditions qui ont manqué à la ruchette en question. J'ai eu une colonie malade du mal-de-mai ; je l'ai traitée au sirop, à l'acide salicylique (procédé Hilbert indiqué dans votre *Conduite* contre la loque et le mal-de-mai). La reine est morte, je l'ai sans retard remplacée et tout est rentré dans l'ordre.

Après la récolte, en juin, j'ai fait un important élevage de reines, afin de parfaire le nombre de ruches auxquelles je voulais m'arrêter : 16 à la Bouysière et 5, dont 2 Dadant, à Fonvialane ; remplacer quelques reines vieilles et conserver 2 reines en ruchettes pour parer aux accidents éventuels du prin-

temps suivant. J'y ai apporté tous mes soins, ayant déjà un peu plus d'expérience que l'année précédente. J'ai pleinement réussi. De 12 ruchettes, 11 reines superbes, excellentes (j'en ai la preuve maintenant) sont issues. La 12^e a dû être sacrifiée, une aile lui manquant. Cet élevage, fait au moyen de mes 3 ruches Layens, à Fonvialane, à chacune desquelles j'ai dû prendre, en diverses fois, 8 cadres de couvain (2 par ruchette, l'un lors de leur formation, l'autre la veille de la sortie des jeunes reines), m'a coûté 12 1/2 kil. de fort sirop. Mais ce sirop n'a pas été dépensé pendant le nourrissement des larves royales, car 17 cadres de cire gaufrée ont été construits au même moment et la plus grande partie de ce sirop y a été emmagasiné. Lors de la formation des ruchettes, celles-ci ont reçu chacune un de ces cadres comme premières provisions. Un nourrissement modéré, mais continu, a accompagné les jeunes reines depuis leur sortie de la cellule jusqu'au moment où les ruchettes, devenues souches de colonies, ont été installées dans leurs ruches et emplacements définitifs, après avoir été renforcées de 2 cadres de couvain. A partir de ce moment-là ces 6 nouvelles ruchées ont bien prospéré, amassé leurs bonnes provisions sur les fleurs des friches et les bruyères, et sont actuellement en pleine force et activité. Deux autres ruchettes ont été réunies à 2 ruches dont je voulais changer les reines; 2 autres ont été mises en ruche jumelle pour y conserver des reines de remplacement; la 11^e a peuplé ma seconde ruche Dadant. La ruche d'élevage a conservé une jeune reine; la reine primitive, enlevée de cette même ruche avec son couvain non operculé, a formé un essaim qui a remplacé la colonie faible réunie à sa voisine et mon rucher s'est trouvé au complet. Pour avoir le total des recettes de l'année 1890, il faut donc ajouter le prix d'estimation des essaims et reines élevés au rucher, au prix du miel vendu: 8 essaims à 25 fr., soit 200 fr.; 2 ruchettes de remplacement (hivernées sur 5 cadres avec bonnes provisions) à 15 fr., soit 30 fr.; 2 reines avec 3 cadres de couvain et leurs abeilles, que j'estime à 10 fr. l'une: 20 fr.; total 250 fr. La recette est donc ensemble de fr. 499.75. Les dépenses ont été de fr. 513.10, représentées par l'achat de 7 ruches Layens (189 fr.) et 2 ruches Dadant (44 fr.); de ruchettes pour l'élevage et le transport des essaims (20 fr.); de cire brute (fr. 49.40); de cire gaufrée extra mince pour sections, de cadres spéciaux et de hausses pour celles-ci; de cadres supplémentaires, etc. (fr. 49.70); de sucre pour nourrissement (printemps, élevage, été) (fr. 120); de temps payé à l'ouvrier qui a travaillé avec moi à la formation des ruchettes, à leur transport, à l'extraction du miel, etc. (28 fr.); 3 reines achetées au printemps (13 fr.). Il est à remarquer que la seule chose consommée est le sucre (encore est-il représenté par des abeilles et des reines); tout le reste est du matériel acquis, ruches, cire convertie en rayons, etc.

* Devant être absente pendant les mois d'août et de septembre, j'ai essayé de donner à mon rucher de Fonvialane, en juillet, ce que j'aurais fait en août. Mes ruches, décimées par l'enlèvement de couvain pendant l'élevage des reines, avaient besoin de se refaire pour affronter bravement l'hiver. Je me suis admirablement bien trouvé de cette pratique, et à mon retour j'ai constaté que leurs provisions étaient complétées, présentant même un peu de surplus sur les cadres que j'ai retirés lors de la mise en hivernage. Mon rucher de montagne peut se passer du nourrissement d'été, la récolte sur les fleurs des chanvres, des friches, des bruyères étant continue jusqu'à l'arrière-saison et entretenant la ponte pendant tout ce temps.

La mise en hivernage, faite le 18 et le 21 octobre, m'a donné une cinquantaine de cadres (une fois les provisions des ruchettes et essaims complétées) contenant de 1 à 2 1/2 kil. de miel operculé, que j'ai mis en réserve et utilisés ce printemps. J'ai constaté alors que je possédais 358 cadres *construits neufs*, en réserve ou occupés par les abeilles (7 et 8 par ruche pour l'hivernage) et 49 cadres de cire gaufrée peu travaillée qui sont achevés à l'heure qu'il est.

L'hiver de 1890 à 1891 s'est passé le mieux du monde, malgré la rigueur exceptionnelle de la température. Nous avons eu les 18, 19, 20 et 21 janvier 17 et 18° au-dessous de zéro. Ce froid extrême a été meurtrier pour les colonies mal logées, mais mes excellentes ruches ont permis à mes abeilles de ne pas s'en ressentir. La mortalité en a été insignifiante : la ruche dans et devant laquelle j'ai ramassé le plus de mortes, lors de la grande sortie après les froids, n'en comptait que 384, pesant près de 40 grammes, bien faible proportion si l'on considère le nombre considérable des habitants de la ruche ! Toutes mes reines, sauf 3 achetées au printemps 1890, sont mes élèves : 5 de 1889 et toutes les autres de 1890. Ce printemps (1891), je n'ai perdu qu'une seule reine, achetée en mai 1890, qui a péri subitement au mois d'avril, laissant 4 cadres pleins de couvain. Je l'ai immédiatement remplacée en réunissant une de mes ruchettes de réserve à la ruchée orpheline, ce qui lui a donné tout d'un coup 7 cadres de couvain. La seconde ruchette n'ayant pas d'emploi, je l'ai traitée par la chaleur (couverture de laine au-dessus du matelas-châssis), l'espace rétréci au moyen des partitions et le nourrissage. Elle s'est vite développée et n'offre à présent qu'une très petite infériorité vis-à-vis des fortes colonies. Seulement nous sommes bien mal partagés, cette année encore, quant au temps. Tout notre printemps s'est passé à *espérer* le soleil. Le froid, vif et noir, la pluie ont alterné avec de très rares éclaircies. Dans le mois d'avril je n'ai constaté de légères augmentations variant de 150 à 500 grammes que dans les journées des 6, 8, 9, 17, 18, 19, 20, 23 et 30. En mai, les 1^{er}, 5, 7, 11, 12, 13 et 14, par des journées de giboulées offrant 2 à 4 heures de soleil, les pauvres abeilles, nombreuses et impatientes, ont trouvé moyen d'amasser un peu, 150 à 400 grammes, faisant osciller le poids de la balance aux environs de 60 kil., poids inférieur encore à celui de l'année 1890, mauvaise déjà. Les arbres fruitiers ont beaucoup souffert, comme les abeilles, de ce triste temps ; les marronniers, très fleuris, l'ont été presque en pure perte pour elles, et les esparcettes, éloignées cette année de mes ruches de Fonvialane, fleuries dès le 10 mai, n'ont pu être visitées utilement que pendant les journées du 14 (300 gr.), du 18 (1 kil. 500), du 19 (1 kil. 500), du 21 (3 kil.), du 22 (1 kil.), du 24 (1 kil. 100), du 26 (500 gr.), du 28 (4 kil. 400), du 29 (2 kil. 900), du 30 (4 kil.), du 31 (4 kil. 600), du 1^{er} juin (2 kil. 700). Encore, toutes ces journées, sauf celles des 21, 28, 29, 30 et 31, ont-elles été gâtées par de mauvaises matinées ou des après-midi orageux. Aujourd'hui même, 1^{er} juin, il tonne et pleut depuis 4 heures 1/2 du soir. (1) C'est dans de pareilles circonstances que se montre la supériorité des fortes populations. Que feraient, dans de si rares et courts moments favorables, les quelques abeilles disponibles d'une ruchée médiocre, obligées de franchir *au moins un kilomètre* pour aller à la picorée ? Tandis que mes superbes colonies trouvent moyen de récolter 4 kil. 600 ! Je fonde plus d'espoir sur mon rucher de la

(1) Du 3 juin, 5 kil. Belle journée, calme, nuageuse, sans menace de pluie.

Bouyssière, dont les abeilles profiteront d'une floraison commencée plus tard et se prolongeant par suite davantage, dont les champs de récolte (17 hectares de prairie et 2 hectares d'esparcette) s'étendent *immédiatement* autour d'elles et qui n'ont aucune concurrence à moins de 6 kilomètres à la ronde. Voici un historique bien complet de mes quatre années d'apiculture. Je vais, pour conclure, en rapprocher les chiffres qui en sont la partie la plus importante.

ANNÉES.	DÉPENSES.	RECETTES.
1887	fr. 350.—	fr. 30.60
1888	» 270.—	» 208.40
1889	» 208.—	» 598.40
1890	» 513.—	» 499.75
	fr. 1341.—	fr. 1337.15

Je constate que la dépense, fr. 1341, est couverte par la recette, sauf une petite différence de fr. 3.85. Voilà donc tous mes frais *entièrement couverts et remboursés*. Je me trouve par conséquent posséder un capital de ruches habitées, d'outils et d'instruments qui ne m'ont rien coûté et qui me donneront un revenu, très brillant dans les bonnes années, toujours suffisant même dans les mauvaises, et paiera, à un prix toujours élevé, les quelques journées de travail que j'y consacrerai, toutes dépenses étant dès à présent terminées.

Quand je vois, dans certains journaux, de soi-disant apiculteurs s'intitulant vos élèves mettre sur votre compte leurs déconvenues au lieu de s'en prendre à leur propre maladresse et impatience, je sens l'injustice criante de leurs récriminations. Puisque, *avec vos méthodes, pratiquées exclusivement*, j'ai pu obtenir les résultats ci-dessus relatés, tout le monde peut faire de même en suivant le même chemin. J'ajouterai encore, avant de clore cette lettre infinie, que les résultats que j'ai obtenus ayant été *vus et constatés* autour de moi, ont fait la meilleure des propagandes en faveur de vos systèmes de culture. M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir : j'ai fait de la propagande sans le vouloir, montrant simplement à mon entourage le bénéfice et le plaisir que procure l'apiculture à ses fervents adeptes. M. Frézouls, profitant d'un état favorable des esprits, a joint les efforts de son activité et de sa parole et notre Société d'apiculture du Tarn a été fondée, se modelant autant que possible sur les vôtres, et c'est ce qu'elle pouvait faire de mieux.

Recevez, Monsieur et cher Maître, les nouveaux témoignages de vive reconnaissance et d'affectueuse sympathie de votre élève dévouée.

Fonvialane près Albi (Tarn), 3 juin 1891.

MARGUERITE MERCADIER.

OBSERVATIONS PAR LES PESÉES

Belmont, le 9 juin.

Cher Monsieur Bertrand,

Quel triste mois de mai ! Tandis que l'année dernière toutes nos stations avaient de fortes augmentations à enregistrer, cette fois-ci le résultat est bien maigre partout, plusieurs même ont de grands déficits. Pomy est encore la mieux partagée et cependant M. Descoullayes pousse un cri de détresse en

voyant l'esparcette fleurir si maigrement et St-Médard amener la plus maussade journée!

Même misère dans toutes nos stations! Chose curieuse, les deux ruches qui ont produit le plus ce sont des Layens (Pomy et Bramois). Ci-joint un petit résumé des résultats de 10 stations :

M A I					
	Journées avec augmentation.	Journées avec diminution.	Maximum d'une journée.	Résultat net.	
				Déficit.	Augmentation.
1. Bramois (Layens)	18	9	2800 gr.	—	7900 gr.
2. Chamoson (Dadant)	11	13	2400 »	—	2700 »
3. Saxon (Dadant)	17	5	1100 »	—	5200 »
4. Sion (Dadant)	16	10	1000 »	—	4100 »
5. Aubonne (Dadant)	11	16	1100 »	—	1200 »
6. Juriens (Dadant)	1	30	100 »	4700 gr.	—
7. Pomy (Layens)	12	15	3150 »	—	10400 »
8. Ponts (Dadant carrée)	2	22	950 »	1390 »	—
9. Treytel (Dad c.) + un essaim 3 kil. le 28 mai			1500 »	—	3500 »
10. St-Prex (Dadant)			1700 »	—	3300 »
11. Belmont a) Dadant	3	25	250 »	4950 »	—
» b) Dadant-Blatt	4	22	250 »	3100 »	—

+ le 28 mai la ruche donne un essaim de 2 kil.

Du 6 juillet. Voici le résumé des observations pour juin :

J U I N			
	Augmentation nette.	Journée la plus forte.	
1. Bramois, Valais. Layens.	47,400 gr.	3200 gr.	le 18
2. Chamoson, Valais. Dadant.	48,000 »	4100 »	» 19
3. Martigny, Valais. D.	40,200 »	3600 »	» 24
4. Mollens, Vaud.	28,500 »	3700 »	» 30
5. Saxon, Valais. D.	44,800 »	4100 »	» 19
6. Sion, Valais. D.	39,000 »	3600 »	» 6
7. Bulle, Fribourg. L.	14,200 »	2400 »	» 30
8. Aubonne, Vaud. D.	27,300 »	4500 »	» 19
9. Juriens, Vaud. D.	27,370 »	4500 »	» 28
10. Pomy, Vaud. L. (1)	1,700 »	800 »	» 15
11. Bôle, Neuchâtel. D.	42,350 »	5600 »	» 28
12. Corcelles, Neuchâtel. D.	37,950 »	5500 »	» 28
13. Ponts, Neuchâtel. D.	12,500 »	2700 »	» 28
14. Treytel, Neuchâtel. D. (2)	24,750 »	4500 »	» 2
15. St-Prex, Vaud. D.	13,300 »	4400 »	» 6
16. Belmont, Neuchâtel. D.	48,500 »	7400 »	» 28

La récolte a été très inégale suivant les localités; très faible dans une grande partie du canton de Vaud, médiocre dans les cantons du Valais et de Neuchâtel. Belmont est assez favorisé cette année, plusieurs ruches Dadant ont leurs deux hausses pleines et les rayons presque entièrement operculés.

Voici donc encore une année qui découragera bien des apiculteurs qui n'ont pas le feu sacré; le triage se fera tout naturellement.

Agréez, etc.

U. GUBLER.

(1) Cette ruche avait donné un essaim de 2 kil. le 31 mai.

(2) La ruche a essaimé le 24 juin.

UNE TOURNÉE D'APICULTURE EN SAVOIE

(Traduit librement du BRITISH BEE JOURNAL.)

(Suite, voir numéro de mai.)

M. Frédel est conservateur des hypothèques du district et a refusé une position plus lucrative plutôt que de renoncer à sa vie à la campagne et à ses abeilles, possédant à Bonneville une maison confortable et un domaine dans une bonne situation. En outre de ses abeilles il entretient une nombreuse famille d'animaux divers : des vaches, de beaux chiens, des chats sans nombre, une basse-cour, etc., tous vivant sur le pied le plus fraternel, ce qui témoigne bien de l'aimable nature du maître et de la maîtresse de la maison. Même une hirondelle avait élu domicile pour la nuit dans un coin de notre chambre à coucher, s'y trouvant fort en sécurité. Tout cela cheminait avec beaucoup d'ordre et quand on se retrouvait au repas de famille, le sentiment le plus amical était à l'ordre du jour. A table, la conversation a roulé plus d'une fois sur la manière d'employer le miel à faire du vin, M. Frédel ayant très bien réussi dans ses essais d'hydromel. Nous goûtâmes aussi de très bon vinaigre, produit de la manière la plus simple possible et qui pouvait rivaliser avec le meilleur vinaigre de vin. Chacun sait combien il est difficile de nos jours de se procurer de bon vinaigre ; celui du commerce contient ordinairement des acides qui attaquent les dents et abîment l'estomac. (1)

Le temps que nous avions à passer dans cette hospitalière maison était arrivé à sa fin et ce fut avec un grand regret que nous nous vîmes obligés de quitter Bonneville le jour suivant, emportant avec nous les plus charmants souvenirs de notre visite. Nous avons appris depuis que la récolte de miel a tout à fait atteint les prévisions de M. Morel-Frédel.

Dans la matinée, nous partîmes en voiture pour le lac d'Annecy et sur la recommandation de notre hôte nous nous y rendîmes par la vallée de Thônes. Quoique fort peu fréquentée par les étrangers, elle est cependant pleine de beaux paysages, cascades, gorges, précipices et vues sur les montagnes tout le long de la route. Celle-ci court au-dessus de la rivière Le Fier et aux approches de Thônes la vallée s'élargit beaucoup. Dans toutes les directions, aussi loin que la vue pouvait atteindre, s'étendaient des champs d'esparcette en pleine floraison, du rose relevé quelquefois par une touche bleue, la sauge des prés. De la récolte partout, mais où étaient les abeilles ? Nulle part, à l'exception de quelques ruches en paille ici et là. A Thônes, nous prîmes quelques rafraîchissements pendant le repos des chevaux, puis repartîmes pour arriver bientôt à la ligne des douanes, située à une assez grande distance en dedans de la frontière, ce qui s'explique par le fait qu'une certaine partie de territoire adjacente à la Suisse est exempte de droits d'entrée.

En suivant notre route, nous arrivâmes en vue du St-Bernard, puis du charmant petit lac d'Annecy niché plus bas dans la vallée. Nous atteignîmes bientôt Menthon, dont nous admirâmes le château situé sur le flanc d'une éminence ; c'est ici que naquit St-Bernard, l'apôtre des Alpes. Un contour de la route nous amena en vue du village de Talloires, situé au bord du lac, en face du

(1) M. Cowan donne ici en détail le procédé de fabrication de M. Frédel ; nous ne le reproduisons pas, l'ayant déjà publié dans la *Revue* de juin 1890. Réd.

Château de Duingt, joliment situé sur un promontoire s'étendant au loin dans le lac sur l'autre rive. Talloires est le lieu de naissance de Berthollet, le célèbre chimiste. Nous descendîmes à l'Abbaye, ancien monastère transformé en un hôtel assez confortable, quoique un peu solitaire et triste. L'aspect du bâtiment trahit du reste son ancienne destination ; on voit encore dans la cour des restes de mosaïques, des corniches et colonnes, ruines de la vieille architecture ecclésiastique. Après être montés par un vieil escalier de pierre, nous atteignons une immense salle autour de laquelle étaient les chambres à coucher, primitivement des cellules. Il devait y avoir 40 ou 50 portes et autant autour de la galerie au-dessus. Cela ressemblait à un lieu hanté des spectres et des revenants, mais ni eux ni le vieux confessionnal, devenu une armoire dans notre chambre, ne troublèrent notre sommeil. Le jour suivant, nous explorâmes le voisinage et après avoir photographié le château de Duingt, nous ne fûmes pas fâchés de nous embarquer pour aller en bateau à vapeur à Annecy.

Nous y arrivâmes à quatre heures et descendîmes à l'hôtel d'Angleterre, où nous attendait notre collègue M. Mermey, qui était venu d'Aix-les-Bains pour nous voir et avait obligeamment offert de nous guider dans nos excursions dans cette partie du pays. Annecy, chef-lieu du Département de la Hte-Savoie, est une ville pittoresque et possède plusieurs manufactures.

Nous avons à voir M. Froissard, chef de division à la Préfecture. Après l'avoir manqué à son bureau, nous nous rendîmes à sa maison de campagne, où il ne tarda pas à arriver. Après les souhaits de bienvenue, il commença par nous offrir sous les arbres, près des abeilles, du vin et de l'hydromel qu'il désirait nous faire goûter. M. Froissard a ses idées particulières sur l'hydromel et comme M. de Layens est de son côté une grande autorité dans cette matière, une discussion assez animée s'engagea. M. de Layens préfère une fermentation lente et naturelle, tandis que M. Froissard a essayé d'une fermentation rapide mais artificielle avec un égal succès. Il emploie plusieurs sels qui, ajoutés au miel et à l'eau, sont favorables à la fermentation. Dans ses expériences, il a eu recours aux lumières de M. Gastine, savant spécialiste qui a fait des fermentations du vin une étude particulière. (1)

Nous avons donné le procédé Gastine en détail pour ceux de nos lecteurs qui voudraient utiliser un peu de leur miel de cette façon-là, mais plus tard nous donnerons la recette de M. de Layens, dont le vin de miel est tout ce que peuvent désirer les plus fins connaisseurs. On nous assura que le vin de M. Froissard était également bon.

Nous donnâmes ensuite un rapide coup-d'œil aux abeilles. Il y avait 18 ruches Layens, chacune couverte d'un toit de paille, placées pour la plupart à l'ombre des arbres. M. Froissard trouve que les ruches à l'ombre vont mieux que les autres et sont toujours prêtes les premières au printemps. Il ne sépare pas ses diverses qualités de miel et extrait tout d'une seule fois, considérant que le miel de tilleul améliore le parfum général. On voyait de l'esparcette dans toutes les directions, ainsi que de la sauge, et c'est vraiment dommage que le beau miel que ces deux plantes produisent soit mélangé à celui de

(1) M. Cowan entre ici dans de grands détails sur la fabrication de l'hydromel par la méthode Gastine ; on les trouvera dans la *Revue*, année 1889, p. 170 et 194, et année 1890, p. 296. Réd.

tilleul qui, selon moi, est décidément inférieur tant en qualité qu'en couleur. M. Froissard cède sans doute au goût de ses clients, qui préfèrent au parfum si fin du miel d'esparcette un produit plus foncé et d'un goût plus accentué.

M. Froissard nous invita à dîner pour le soir et dans l'intervalle nous allâmes faire visite à M. Nicot, capitaine des douanes en retraite et apiculteur enthousiaste. Nous le trouvâmes en bras de chemise occupé à fixer de la cire gaufrée dans des cadres et entouré d'amis venus pour parler abeilles. Il nous accueillit fort bien et quand nous lui déclinâmes nos noms se déclara heureux de faire notre connaissance. M. Nicot nous a paru très intelligent et fort amateur d'expériences. Il fait des essais avec différentes sortes de ruches, dont il possède une quinzaine. Dans un pavillon, qui est une pièce assez grande, les abeilles sont derrière des panneaux qui s'abaissent et forment des tables sur lesquelles on fait rouler les ruches pour les examiner. Il y avait entre autres une ruche Cowan qui avait, nous dit M. Nicot, donné le plus fort produit l'année précédente. Elle n'avait alors que trois étages, mais cette année elle en avait quatre. La miellée n'avait commencé que quelques jours auparavant et la ruche remplie d'abeilles avait déjà du miel emmagasiné dans le troisième et le quatrième étage. Nous vîmes une très grande ruche en paille garnie de cadres, mais elle était de dimension à ne pouvoir être maniée que par un homme très fort. Des sections anglaises étaient préparées dans des casiers pour être distribuées aux ruches; d'autres déjà placées étaient occupées et commencent par les abeilles; une ruche Abbott avait déjà reçu trois casiers.

Nous fîmes un tour dans le jardin et remarquâmes un énorme tronc d'arbre évidé et garni de cadres Dadant, puis une Layens de 26 cadres, surmontée d'une hausse. M. Nicot emploie ce dernier modèle avec 20 à 26 cadres et trouve que fréquemment c'est insuffisant pendant une forte miellée. Ses Dadant sont à 13 cadres et reçoivent deux hausses. La principale récolte se fait sur l'esparcette. M. Nicot nous fit ensuite goûter son vin, puis son eau-de-vie. « Excellent » fut le verdict prononcé sur ce genre de produit. Il est distillé de l'hydromel et considéré comme étant un moyen profitable d'utiliser le miel non vendu. Après de cordiales poignées de mains, nous partîmes pour rejoindre M. Froissard. M^{me} Bertrand, rappelée par ses devoirs à la maison, nous quitta à Annecy, à notre grand regret, car sa présence ajoutait beaucoup à l'agrément du voyage.

M^{me} Froissard avait préparé un repas somptueux et nous pûmes réaliser ce qu'est l'hospitalité en Savoie. La conversation ne tarda pas à reprendre de plus belle sur les abeilles et les vins au miel. M. Froissard est un homme de 53 ans, mais on lui en donnerait davantage, ce qui est dû sans doute à la vie renfermée et laborieuse qu'il a menée dans les bureaux. Il considère l'apiculture comme un agréable délassement. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Causeries sur la Culture des Abeilles*, dont la 2^{me} édition vient de paraître. Il se qualifie lui-même « d'apiculteur-vulgarisateur » et son but est de populariser la culture des abeilles. Ses travaux lui ont valu d'être nommé Chevalier du Mérite Agricole, ce qui comporte le port d'un ruban — mais ce n'est pas le ruban bleu. Pendant le dîner il nous montra un livre manuscrit traitant de statistiques apicoles, qui a dû lui coûter énormément de temps et de travail. Il est remarquable au point de vue calligraphique et contient des tables détaillées. Il aurait désiré que ce livre fût publié par le Département de

l'Agriculture et on lui avait promis 2000 francs pour cela, mais pour une cause quelconque la chose n'a pas abouti et l'ouvrage n'est pas encore publié. Il est bien regrettable que ces utiles renseignements soient laissés de côté et j'espère que M. Froissard trouvera quelque combinaison pour les faire paraître. (1)

Comme d'habitude, la conversation roula principalement sur les vins et les eaux-de-vie. Mes collègues eurent la bonté de faire les dégustations pour moi, mais M^{me} Froissard ne pouvait prendre son parti de mon refus de me laisser tenter par le vin. Cela m'a été assez difficile de refuser du vin partout, car c'est la boisson du pays. Le vin est l'industrie de la contrée et comme les vignes ont été en partie détruites par suite des ravages du phylloxéra, les apiculteurs tournent naturellement leur attention sur la fabrication d'un produit remplaçant le vin. Les préoccupations des gens du pays semblent concentrées entièrement sur cette production du vin, c'est pourquoi c'était le sujet habituel de la conversation. Ce fait se remarque surtout aux repas, qui se prolongent d'une façon inusitée; le dîner dure souvent deux heures et plus. L'heure s'avavançait et il nous fallut prendre congé de nos hospitaliers amis pour regagner nos lits.

Le lendemain matin, nous quittâmes Annecy et prîmes le train pour Pringy, la première station du côté de Genève, dans le but de faire visite au Docteur et à M^{me} de Lavenay. Après une marche d'environ un mille sur une route bordée des deux côtés de champs d'esparcette et de vergers, nous arrivâmes à leur résidence et déclînâmes nos noms à M^{me} de Lavenay. C'est elle qui s'occupe des abeilles; elle nous conduisit à son rucher tout en faisant appeler le docteur qui vint nous rejoindre. M^{me} de Lavenay est un amateur passionné et nous trouvâmes ses quinze ruches Layens en splendides conditions. Elle réussit fort bien et fait tout le travail elle-même, ce qui n'est pas peu de chose pour une dame, étant donné la dimension des cadres. Elle nous fit voir une ruche qui occupait l'année précédente 20 cadres plus 2 hausses. Le jardin est sur la pente d'une colline et les ruches sont disposées dans différentes positions au milieu des fleurs et des légumes. Ce n'est pas sans plaisir que nous retrouvâmes en pleine floraison toute une collection de ces bonnes plantes vivaces à l'ancienne mode, et la propreté du terrain montrait que les jardiniers n'ont évidemment pas peur de travailler au milieu des abeilles. On voyait quelques ruches en paille sous un abri; elles servent, nous a-t-on dit, à repourvoir de reines les ruches qui en ont besoin. Dans la maison, une pièce spacieuse est consacrée à l'extraction du miel et aux rayons de réserve. Après une courte, mais fort agréable visite, M. de Lavenay nous conduisit à Metz, chez M. Dunand, le maire de la localité. La voiture qui nous transporta est spéciale à la contrée. Les sièges sont disposés à peu près comme dans un char de promenade irlandais, mais pas tout à fait aussi hauts, et le véhicule a quatre roues; cette disposition est très commode pour botaniser, parce qu'il est très

(1) M. Froissard nous écrivait le 31 octobre 1888 :

« Laissez-moi d'abord vous remercier — je suis honteux d'un tel retard — du mot bienveillant dont j'ai été l'objet dans l'une de vos causeries à l'occasion de ma décoration du Mérite Agricole. Cette distinction, mon cher Maître, c'est à vous qu'elle revenait, car si je fais un peu d'apiculture passable, c'est bien à vous que je le dois. »

Qu'en penseront les personnes qui ont lu dans *L'Apiculteur* de juin son article
« Sommes-nous si arriérés que cela ? »

Réd,

facile de sauter à bas pendant que la voiture marche et tout aussi facile de remonter. M. Dunand nous souhaita la bienvenue et nous conduisit immédiatement à son rucher. Il y avait là environ 35 ruches disposées sur deux lignes à l'équerre; l'une des rangées est sous des arbres et tout à fait à l'ombre. Le plus grand nombre étaient des Layens et le reste des Dadant; M. Dunand nous assura que celles sous les arbres faisaient mieux que les autres. Il considère que les abeilles situées à l'ombre ne sortent pas d'aussi bonne heure au printemps et ne périssent pas par conséquent comme les autres; de plus, elles n'essaient pas. L'année précédente, M. Dunand avait été obligé d'ajouter une caisse Layens sur une autre et celle de dessus avait été complètement remplie de miel. La localité est merveilleuse pour le miel et il n'y a jamais d'année mauvaise; grâce à la succession des récoltes, si l'une manque les autres donnent. Les arbres fruitiers fournissent le premier miel, puis viennent l'esparcette et la sauge, le tilleul, etc. Nous examinâmes plusieurs ruches et et prîmes la photographie de M. Dunand inspectant un cadre. La vue de la terrasse est très belle et l'aspect de ces champs rouges dans toutes les directions nous donna à penser qu'il serait difficile de dépasser le chiffre de ruches que peut comporter un pareil pays et qu'au contraire il s'y trouve bien peu d'abeilles pour les immenses ressources qu'il offre. Plusieurs centaines de ruches ne seraient pas de trop. Nous fûmes invités à déjeuner, puis M. Dunand eut encore l'amabilité de nous transporter à la station, où nous prîmes le train pour Rumilly. A l'arrêt d'Annecy, nos bagages durent subir l'inspection de la douane, bien que nous ne fussions pas sortis du département.

Près de Lovergny se trouvent les Gorges du Fier, que l'on nous engageait beaucoup à visiter, mais notre temps étant très limité, nous filâmes tout droit sur Rumilly, où notre ami M. Mermey nous rejoignit; il nous avait quittés la veille à Annecy pour retourner à Aix-les-Bains auprès de sa mère, qu'il ne voulait pas laisser seule pendant la nuit dans une maison en réparation. Il avait fait cette double course en bicycle. M. Collet, chez qui nous nous rendions, était malade au lit, mais lorsqu'il apprit notre arrivée, il se leva et insista pour nous recevoir; M^{me} Collet déclarant que cela ne lui ferait pas de mal, nous restâmes. Au bout de peu d'instant, M. Collet nous rejoignit en effet. Il est agent-voyer, ce qui l'oblige à beaucoup de déplacements; il nous parut être un homme fort intelligent. Il possède des bois sur les collines et se propose d'y établir un rucher, afin que les abeilles puissent profiter des ressources de la montagne aussi bien que des esparcettes du bas de la vallée. Il possède huit ruches Dadant, toutes en bonnes conditions. Elles sont placées le long d'une allée du jardin et tournées deux à deux les unes en face des autres. Cette localité est également bonne et le miel y est très abondant. Après nous avoir offert quelques rafraîchissements, M. Collet nous conduisit à un rucher que M. Mermey possède à quelque distance de la ville, tandis que ce dernier nous accompagnait sur son bicycle. Nous désirions particulièrement visiter ce rucher, parce que M. Mermey y avait obtenu la guérison d'une ruche loqueuse quelque temps auparavant, et nous voulions examiner la ruche nous-mêmes. Le dit rucher, composé de douze ruches, est joliment situé dans les champs sur la pente de la vallée, en face d'une pittoresque chaîne de montagnes. Il est tout entouré d'esparcettes dont la fleur rougissait la plaine de tous les côtés aussi loin que l'œil pouvait atteindre. Près du rucher se trouvent

d'anciennes carrières à gravier dont le fond est garni de saules et d'autres arbres, et M. Mermey se propose d'y installer quelques ruches. C'est dans ce fond que ses abeilles trouvent leur premier pollen ainsi qu'un peu de miel. Nous examinâmes plusieurs ruches, en réservant pour la fin celle qui avait été malade de la loque. Celle-là fut inspectée à fond, chaque rayon fut sorti et fouillé des deux côtés par cinq paires d'yeux exercés, désireux de découvrir si la guérison était réellement complète. Notre conclusion unanime fut que le traitement avait complètement réussi. Cette ruche provenait du rucher d'une confrérie et les frères ayant refusé d'entreprendre le traitement de la maladie, M. Mermey voulut le tenter lui-même.

Il administra de la naphthaline qu'il plaça sur le plateau. Le lendemain une poignée d'abeilles mortes et du couvain malade avait été sortie de la ruche. Il donna alors de l'eucalyptus dans du sirop pendant quelque temps et le résultat fut que la ruche était redevenue parfaitement saine lorsque nous l'examinâmes. Le traitement avait été fait dans les circonstances les plus favorables, vu que les abeilles à ce moment récoltaient beaucoup de miel et il était très probable que la guérison serait définitive. A propos de l'effet produit par la naphthaline, M. Collet nous dit que si on s'en frotte les mains pendant qu'elles sont un peu humides, cela garantit des piqures. (1) M. Mermey trouve la localité si bonne pour les abeilles qu'il se propose de donner de l'extension à ce rucher. Nous prîmes une photographie des ruches et de l'esparcette en fleur, puis M. Collet nous ramena à la ville dans un hôtel, car nous nous propositions de passer la nuit à Rumilly, pour nous rendre le lendemain dans les montagnes voisines, où nous avions à voir des paysans propriétaires d'abeilles.

Le lendemain matin de bonne heure, nous partîmes en voiture pour Masingy. Deux heures d'une montée continue pendant laquelle nous mîmes de temps en temps pied à terre pour nous détendre les jambes et soulager le cheval, nous amenèrent au village. Sur tout le parcours la vue est ravissante.

(A suivre.)

Th.-W. COWAN.

BIBLIOGRAPHIE

La Ruche Tournusienne, Guide pratique d'Apiculture, par Prémillieu, professeur. Brochure de 32 pages avec figures. Chez l'auteur, à Tournus (S.-et-L.), prix franco, fr. 1.05.

La ruche de l'auteur est destinée à la production du miel en section; elle est, dit-il, sans rivale au point de vue pratique, mais il n'en donne pas les mesures et se contente d'énumérer les parties qui la composent.

M. Prémillieu pose comme principes fondamentaux l'augmentation du nombre des colonies et le renouvellement des reines, toute reine de plus de deux ans étant selon lui caduque. Opposé au renouvellement artificiel des reines et à l'essaimage artificiel, qu'il considère comme demandant trop de temps et étant des sources d'insuccès, il préconise l'essaimage naturel *retardé*. Mais sa méthode, qu'il a exposée dans notre livraison d'avril, nous paraît entraîner des pertes de temps non moins grandes et être également la source d'insuccès. L'a-t-il suffisamment expérimentée avant de la recommander? Nous en doutons.

(1) Ce moyen a été indiqué dans la *Revue*, année 1889, p. 142.

Réd.

Vade-Mecum du Cultivateur d'Abeilles ou Cours élémentaire, théorique et pratique d'Apiculture rationnelle, par Aug. Morsaint, apiculteur-observateur. Brochure de 132 pages avec 10 figures. Jodoigne, Octave Soille, 1891.

« Afin d'être compris de chacun, dit l'auteur, et rendre l'enseignement apicole plus attrayant, plus intuitif, en le dégageant des longueurs théoriques et des expressions scientifiques chères à la plupart des auteurs étrangers, nous l'avons présenté sous forme de causeries représentant autant de chapitres, avec gravures explicatives.

« Le Vade-Mecum est divisé en deux parties. La première contient l'exposé théorique élémentaire de la science apicole ; la seconde est consacrée à la description des ruches qui conviennent le mieux à nos régions, et à la pratique : opérations et travaux divers. »

Cet ouvrage est l'œuvre d'un apiculteur d'expérience qui connaît bien son sujet, ce que l'on ne peut malheureusement pas dire de tous ceux qui ont paru depuis quelques années, dont plusieurs ne sont que des compilations plus ou moins déguisées de traités antérieurs.

Page 35 on lit : « Les ouvrières emploient une grande quantité de cire mélangée de propolis pour construire les alvéoles d'abeilles-mères. » C'est le pollen qui entre avec la cire dans la composition des alvéoles royaux ; il n'y a sans doute là qu'une erreur de plume.

Page 42 : « L'abeille-mère déteste autant les ouvrières ponduses que ses semblables : aussi elle les massacre dès leur naissance. » L'auteur aurait-il constaté la chose ?

Page 81 : « L'asphyxie momentanée, le transvasement de colonies logées en ruches communes dans des ruches à cadres, et la formation d'essaims artificiels produisent la désorganisation des colonies et y causent des perturbations et des retards plus nuisibles qu'économiques. » Passe pour l'asphyxie momentanée qui peut avoir en effet quelque influence sur la santé des abeilles, mais pour condamner les deux autres opérations, il faut ne les avoir jamais pratiquées.

Page 88 : « On peut aussi, par économie, utiliser le glucose (sirop de froment) par moitié avec du miel ou du sucre. » De nombreuses expériences ont démontré que le glucose est une nourriture malsaine pour les abeilles.

M. Morsaint est partisan de quatre modèles de ruches : la ruche en paille avec hausse à cadres, la ruche Layens, la ruche Dadant modifiée et la ruche Morsaint, système nouveau qui nous paraît participer de la Dadant modifiée pour le cadre et de la ruche allemande pour la manière de sortir les rayons.

FAITES L'HYDROMEL

VITE ET BIEN

par l'emploi des sels Gastine, permettant de réussir à coup sûr la fermentation.

Nous livrons le mélange (dernière formule) prêt pour l'emploi, finement pulvérisé, pureté et dosage garantis, **franco** port et emballage dans toute la France, au prix de **fr. 8 le kil.**

Quantité à employer 5 grammes par litre.

Pour la Suisse et la Belgique, ajouter à chaque commande 60 c. pour supplément de port. Expédition à réception d'un mandat-poste.

Bien indiquer l'adresse et la gare d'arrivée. Voir, pour le mode d'emploi, *Revue* 1889, n° 8, p. 170, et n° 9, p. 194.

Eteaux, près La Roche, Hte-Savoie.

DAVID & GUILLET.

ANDRÉ PELLONI, APICULTEUR PIAZZOGNA, PRÈS MAGADINO, TESSIN, SUISSE

Vente d'abeilles et reines croisées chaque année et qui s'acclimatent en tous pays.
Garantie race pure italienne. — Elevage par sélection sévère.

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Essaim en ruches avec cadres mobiles et rayons de miel	25.—	25.—	—	—	—	—	25.—	25.—
Essaim comme dessus av. rayons fixes	20.—	20.—	—	—	—	—	20.—	20.—
Essaim de 1 1/2 k.	—	—	23.—	22.—	21.—	19.—	18.—	—
Essaim de 1 k.	—	24.—	20.—	17.—	16.—	13.—	12.—	12.—
Essaim de 1/2 k.	17.—	16.—	15.—	13.—	11.—	9.—	8.—	8.—
Reines jeunes et fécondées	7.50	7.50	7.—	6.—	5.50	4.50	3.75	3.75

Emballage gratis, dépenses et transport à la charge de l'acheteur. Abeilles et reines mortes en voyage seront remplacées gratis si elles sont renvoyées immédiatement. Paiement par mandat ou par remboursement. Pour commandes d'au moins fr. 50, escompte 5 %; de fr. 100, 8 %; de fr. 150, 15 %; au-dessus de fr. 200, 20 %. — Expéditions promptes et soignées.

S. BERDOZ, Petit-Saconnex, Genève.

FABRICANT DE RUCHES DADANT-BLATT

impropolisables, simples, doubles et en 8 compartiments. Tout genre de ruches est exécuté promptement sur commande.

ÉTABLISSEMENT APICOLE LA CROIX, ORBE (VAUD), SUISSE

FABRIQUE DE RAYONS ARTIFICIELS

Achat de cire pure d'abeilles.

La cire non fondue n'est plus achetée.

Fil-de-fer spécial galvanisé, le kilog. fr. 2; dévidé, le kilog. fr. 2.20.

Nous détaillons en demi et quart de kilog.

Bougies de naphthaline.

Expéditions promptes et soignées, contre remboursement.



APIFUGE

moyen sûr pour calmer les abeilles et préventif contre les piqures.

Thymol-Carbol (d'après Hilbert).

Acide salicylique, Naphthol et Sulfaminol
contre la loque.

Diplôme à l'Exposition d'apiculture à Berne 1889.

Laboratoire chimique
de

G. BADER, Bremgarten (Argovie).

FEUILLES GAUFRÉES EN BELLE CIRE PURE DE BRETAGNE

CH. CONAN-SIMON

APICULTEUR, A AURAY (MORBIHAN)

Feuilles gaufrées pour chambre à couvain et miel à extraire, le kil. fr. 4.75.
Paiement anticipé par mandat postal.

Grande fabrication de ruches à cadres mobiles de toutes dimensions.

Schnell, Bouxwiller, Basse-Alsace.

Expéditions en 1890 : 1768 pièces.

Prix-courant gratis et franco.

ENFUMOIR AUTOMATIQUE

de M. GEORGES DE LAYENS

Fumée abondante à jet continu, frein pour régler la marche ou obtenir l'arrêt instantané.

Prix, Suisse fr. 14, port en sus et remboursement.

— Etranger fr. 14, augmentés de l'affranchissement du colis postal.

Paiement par mandat postal.

Se trouve chez le fabricant

St-Aubin, Neuchâtel, Suisse.

WOIBLET.

LA RUCHE TOURNUSIENNE

GUIDE PRATIQUE D'APICULTURE

méthode simplifiée et sûre

par PRÉMILLIEU, professeur à Tournus (Saône-et-Loire).

Franco fr. 1.05.

PRESSES RIETSCHÉ

M. Leroy, Alexandre, apiculteur, rue Blin de Bourdon, 22, Amiens (Somme), s'engage à recevoir toutes les commandes et à faire livrer la 1^{re} qualité, sans augmentation de prix. Renseignements gratuits.

Médaille d'argent 1^{re} classe, à Colmar 1885. Médaille à Sarrebourg 1886. Médaille d'argent grand module de l'Exposition de Paris 1887. Médaille d'argent de l'Exposition internationale de Bruxelles 1888. Diplôme d'honneur de Bouxwiller 1889. Premier prix de Strasbourg 1890.

A. HOLDER, mécanicien, à Steinbourg, Alsace,

fabricant de mello-extracteurs et de tous les articles d'apiculture.

En cas de commande il faut donner la grandeur des cadres.

Envoi franco du catalogue illustré sur demande.

A vendre Ruches Layens neuves, fabr. Siebenthal. Prix fr. 22. S'adresser campagne Pigeon, à Conches, près Genève.